

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE BOURG-DE-THIZY
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Juin 2011

3/ DERNIERE SEANCE DU 12 MAI 2011 : le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité

RELEVÉ DE DECISIONS

1 / AVIS DU CONSEIL SUR LE SCOT DU ROANNAIS

M. Daniel LARGENT, 1^{er} Adjoint, rapporteur, expose que le Comité du SYEPAR a procédé à l'arrêt du projet du SCOT du Roannais lors de sa séance du 7 avril 2011.

Conformément à l'article L 122-8 du Code de l'Urbanisme, le projet de schéma est transmis pour avis aux Communes limitrophes.

M. LARGENT présente la synthèse de ce projet à l'Assemblée :

« 1/ Une armature territoriale polarisée et renforcée

« Renforcement et valorisation des du centre de l'agglomération.

« Organisation des mini bassins de vie que sont les communes de La Pacaudière, saint-Just en chevalet et Renaison.

« La Population était de 104 659 habitants en 2006, la projection de l'INSEE abouti à 97 400 en 2031, le SCOT par une démarche volontariste veut obtenir près de 103 400 habitants.

« 2/ une politique de l'habitat peu économe et plus solidaire :

« Le nombre total de logements à créer d'ici 2030 est de 13 000.

« Ces constructions doivent être faites dans le souci d'économiser l'espace et d'améliorer le cadre de vie.

« 3/ Attractivité économique du Roannais :

« La consommation d'espace d'ici 2030 ne doit pas dépasser 300 hectares pour la création et l'extension de zones d'activités.

« 4/ Infrastructures de transport et déplacements :

« - Une ligne à grande vitesse Paris-Lyon par Orléans

« Electrification de la ligne St-Germain des Fossés/St-Germain au Mont d'Or (liaison Clermont-Ferrand/Lyon)

« 5/ les espaces agricoles et naturels :

« - Espaces naturels remarquables : préservation des espaces et continuité aquatique

« Espaces agricoles fragiles, stratégiques à fort enjeu territorial (risque de conflits d'usage)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, PREND ACTE du projet de SCOT du Roannais et EMET un AVIS FAVORABLE à ce document

2 / PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

M. Jean-Marc BERTHOUX, Adjoint à la Sécurité et Prévention, rapporteur, rappelle que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été créé par l'article 13 de la Loi de modernisation de sécurité civile du 13/08/2004 et précise que le décret du 13/09/2005 en précise le dispositif.

Ainsi, avec le plan ORSEC, le PCS forme une nouvelle chaîne de gestion des événements portant atteinte aux populations, aux biens et à l'environnement.

Le PCS est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Il prend en compte l'accompagnement et le soutien aux populations ainsi que l'appui aux services de secours. Il fixe aussi l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité.

La mise en place du PCS est obligatoire pour toutes les communes dotées d'un plan de prévention des risques approuvé, ou concernées par un plan particulier d'intervention.

Il rappelle que le Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles d'Inondation a été approuvé par arrêté interpréfectoral en date du 29 décembre 2009 et est désormais opposable.

Notre projet de PCS, mis en œuvre à l'automne 2008, a été élaboré en commission « Sécurité Prévention » lors des réunions des 11 décembre 2008, 6 octobre 2009 et 11 Février 2011.

Les différents risques connus ont été recensés et pris en compte.

La commission s'est formée en trois groupes de travail respectivement chargés des thèmes suivants :



- Groupe I : information, communication
- Groupe II : logistique, intervention, terrain
- Groupe III : assistance à la population et aux sinistrés

Le travail de la commission a permis la mise au point du document final présenté à l'approbation du Conseil,

M. BERTHOUX invite les membres de l'assemblée à prendre connaissance du projet de PCS, dont un exemplaire a été remis à chaque membre, afin de signaler toute observation ou modification, et propose de soumettre ce document à l'approbation du Conseil lors de sa prochaine séance prévue le 7 juillet prochain.

Le Conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

3 / RAPPORT 2010 sur la Qualité de l'Eau

M. Jean-Claude CHOLLET, Adjoint délégué à la Voirie, rapporteur, expose que le rapport annuel 2010 et la fiche technique sur la Qualité des Eaux Destinées à la Consommation Humaine fournies par le Syndicat Intercommunal des Eaux « Rhône Loire Nord », nous ont été communiqués comme chaque année par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Rhône.

Conformément à la réglementation, ce rapport et la fiche de synthèse doivent faire l'objet d'une communication en Conseil Municipal.

Lecture est donnée de la fiche de synthèse.

Ce rapport et la fiche de synthèse sont en libre consultation en Mairie.

Le Conseil prend acte de cette communication et de la mise à disposition de ce dossier au secrétariat de la Mairie.

4 / MODIFICATION DE LA NUMEROTATION DE VOIRIE :

- **LOTISSEMENTS « MONTFILLON » ET « HAUTS DE MONTFILLON »**
- **et RUE CHRISTOREE**

M. Jean-Claude CHOLLET, Adjoint à la Voirie, rapporteur, présente les modifications de numérotation de voirie à envisager, qui ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Voirie, dans sa réunion 27 janvier 2011 :

- **lotissement « Montfillon » et « les Hauts de Montfillon » :**

La création du lotissement des « Hauts de Montfillon », situé dans la continuité de la rue Jules Verne du lotissement communal « Montfillon », a généré des doublons dans la numérotation de voirie de certains lots entre les deux lotissements, à savoir :

- o pour les lots n° 18, 19, 20 et 21 du lotissement communal « Montfillon », numérotés respectivement 45, 47, 49 et 51 rue Jules Verne
- o et pour les lots n° 1, 2 et 3 du lotissement « les Hauts de Montfillon », numérotés respectivement 45, 47 et 49 rue Jules Verne

Afin de remédier à cette situation qui génère certaines confusions pour la distribution du courrier, il est proposé de corriger cette erreur ainsi :

Lotissement Hauts de Montfillon Rue Jules Verne		Lotissement Montfillon Rue Jules Verne	
Ancienne numérotation	Nouvelle numérotation	Ancienne numérotation	Nouvelle numérotation
Lot n° 3 – n° 45	Pas de changement	Lot n° 18 – n° 45	N° 51
Lot n° 2 – n° 47	Pas de changement	Lot n° 19 – n° 47	N° 53
Lot n° 1 – n° 49	Pas de changement	Lot n° 20 – n° 49	N° 55
	//	Lot n° 21 – n° 51	N° 57

- **Rue Christorée :**

A l'origine le bâtiment des « Tissages de la Christorée » se situait au n° 15 de la rue de la Christorée.

Après la réhabilitation en habitation de ce bâtiment dénommé « Résidence Christorée », un problème de numérotation se pose sur cette voie entre la maison de Mme LEPETITGALAND qui porte le n° 15, et la maison de M. et Mme MATHIEU qui porte le n° 17.

En effet, la résidence «Christorée » compte désormais après sa réhabilitation 7 logements indépendants.

Il est proposé d'attribuer désormais aux logements de la résidence « Christorée » une numérotation alphabétique à partir du n° 15, soit n° 15 A, 15 B, 15 C, 15 D, 15 E, 15 F, 15 G

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE ces modifications

5 / Contrat Triennal 2009-2012 : mobilisation de subvention 2011

M. Daniel LARGENT, 1^{er} Adjoint, rapporteur, rappelle que par délibération du 29 Avril 2010, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'avenant n° 2 au Contrat Pluriannuel 2009-2012, ainsi modifié pour tenir compte de l'actualisation des modalités de calcul des taux d'aide pour l'année 2010.



Dans le cadre de ce contrat, la Commune bénéficie d'une subvention pour l'opération n°12 « Garderie école et aide maternelle » et propose de solliciter l'arrêté attributif au titre de l'année 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, SOLLICITE l'arrêté attributif de subvention au titre de l'année 2011, de l'opération n°12 «Garderie et aide maternelle » du contrat pluriannuel 2009-2012,

6 / TRAVAUX DE VOIRIE - FONDS DE CONCOURS A LA CCPAT POUR LA REALISATION D'OPERATIONS DE VOIRIE : TRAVAUX RUE DU 19 MARS - AMORTISSEMENT DU FONDS DE CONCOURS

M. Daniel LARGENT, 1^{er} Adjoint, rapporteur, expose que depuis le transfert de la compétence voirie, la Commune bénéficie pour ses travaux de voirie d'une dotation de la CCPAT, calculée en fonction de certains critères de population, de longueur de voirie, et de potentiel fiscal. Le programme de travaux annuel est ainsi réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la CCPAT.

Toutefois, pour les programmes de travaux importants risquant de déborder de l'enveloppe annuelle attribuée, les communes ont la possibilité d'apporter une participation financière sous la forme d'un Fonds de Concours, en application de l'article L.5214-16 du Code Général des collectivités territoriales,

A ce titre, pour l'année 2011, la Commune est amenée à verser un fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays d'Amplepuis Thizy pour les travaux de voirie « Rue du 19 mars », réalisés en 2010 et dont le coût définitif après réalisation s'établit ainsi :

Détail du coût de l'opération	Montant en € HT
Coût définitif HT des travaux	74 952.80
Subvention Conseil Général 25 %	18 738.20
Coût définitif HT après subvention	56 214,60
Fonds de concours 50 %	28 107,30

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose à la CCPAT le versement d'un fonds de concours financier d'un montant de 28 107,30 €, correspondant à 50 % du coût résiduel des travaux de voirie de la rue du 19 mars, et décide de prévoir l'amortissement de ce fonds de concours sur 15 années,

7 / PARTICIPATION AUX FRAIS DE FOURNITURES SCOLAIRES DES ELEVES DE CLASSE DE PERFECTIONNEMENT A THIZY AU TITRE DE L'ANNEE 2011

M. Daniel LARGENT, 1^{er} Adjoint, rapporteur, expose que par courrier du 10 juin 2011, Madame le Maire de Thizy nous informe que deux élèves originaires de Bourg-de-Thizy sont inscrits en classe de perfectionnement et nous demande à ce titre une participation de 50 € par élève, au titre des frais de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2010/2011.

La Commune assure la gratuité des fournitures à tous les enfants des écoles publiques, il est donc proposé au Conseil, comme les années précédentes, d'accepter cette demande de participation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'accorder à ce titre une subvention de 100 € à la Commune de Thizy

INFORMATIONS DIVERSES :

Le Conseil est informé des points suivants :

- **Déclaration d'Intention d'aliéner reçues en Mairie depuis la dernière séance :** pour lesquelles la commune n'entend pas exercer son droit de préemption
- **Calendrier des prochaines manifestations :** remis à chaque membre de l'assemblée
- **Dates des prochaines réunions :**
 - **Conseil Municipal :**

Jeu 07/07/2011 à 19 h	Jeu 17/11/2011 à 20 h
Jeu 22/09/2011 à 20 h	Jeu 15/12/2011 à 19 h
Jeu 27/10/2011 à 20 h	

- **Collecte des DASRI 2011 :**
La prochaine collecte des déchets de soins (DASRI) à Bourg-de-Thizy est prévue les 29/06 et 21/12/11 de 8 h à 10 h dans le local sous la poste
- **Ilot Darcy :**
Une réunion de mise au point est prévue avec le Bureau d'Etudes Réalités, M. Beaumont et M. Magnin sur le projet d'aménagement de la rue St-Pierre et la Rue de la République le vendredi 17 Juin 2011 à 14 h
Une visite du bâtiment en construction sera organisée avec le Conseil Municipal



- **Eclairage public :**
L'extinction de l'éclairage public des bâtiments et sites publics est effective depuis début JUIN 2011
- **Visite de M. le Préfet de Région le 27/06/11 :**
Le préfet de Région sera en visite sur notre canton le lundi 27 juin 2011.
Le programme de cette journée débutera à Cours-la-Ville, et prévoit la visite de la Pépinière d' Entreprises « Pépita ».
- **Démonstration aux Gestes de 1^{er} secours et défibrillateur» par la Croix Rouge à l'ECM :**
La section de la Croix Rouge de Thizy s'est proposé d'effectuer une démonstration aux gestes de 1^{er} Secours et au défibrillateur aux membres du conseil Municipal. Nous avons prévu de réaliser cette démonstration à l'ECM et d'y associer les responsables d'associations locales. La date du 3 Septembre 2011 à 10 h à l'ECM a été fixée. Un courrier sera adressé à chaque association à cet effet.
- **Visite sur le terrain du Conseil Municipal :**
Comme nous l'avons déjà fait précédemment, les membres du Conseil Municipal sont conviés à une visite de terrain à la rencontre des administrés le lundi 4 juillet (rendez-vous à 14h00 en Mairie) ou le 6 juillet à la même heure en cas de pluie. Le programme de cette visite sera le suivant : Chapelle du Ronzy, Gabaron, et autres secteurs de la commune.

Rapport des Adjoint :

- **M. LARGENT**, rend compte des réunions suivantes :
 - **Schéma départemental des Transports**, présentation le 23 mai 2011 à Thizy :
« Le schéma de transport du Département du Rhône est structuré autour des TER (Transport Express Régional) et des LED (Lignes Express Départementales). Le TAD (Transport à la Demande zonal) est élargi à l'ensemble du département – c'est un système de quasi taxi avec réservation la veille. Les lignes à dominante scolaire seront utilisables par tout le monde, le département compte plus de 6000 points d'arrêt. La création d'un point d'arrêt se fait si au moins 4 élèves prennent le bus. Les élèves bénéficient d'une carte de transport valable sur l'ensemble du réseau. Le Département a été découpé en 5 zones pour contractualiser avec des opérateurs de proximité. Un service de mobilité est créé, il a un rôle de centrale de mobilité, billettique en 2014, gestion de covoiturage, gestion du site internet. La gare d'Amplepuis est structurante pour notre Communauté de Communes. Une liaison Cours-Villefranche et Amplepuis-Cublize sont créées. »
 - **Commission locale d'Insertion n° 5 (CLI 5)** le 25 mai 2011 à Tarare :
« Cette commission, présidée par Mme Chuzeville, a présenté l'évolution des statistiques départementales et nationales : dans le Rhône, 53 800 bénéficiaires du RSA, qui représentent avec leur famille 90 996 personnes dont 481 pour le canton de Thizy et 323 pour le canton d'Amplepuis. L'évolution est toujours défavorable pour le canton de Thizy, alors qu'elle devenue favorable celui d'Amplepuis. »
 - **Bilan de l'Audit énergétique des Bâtiments Communaux** présenté à Cours-la-Ville le 26 mai 2011 :
« L'objectif de cet audit était de faire un état des lieux et de donner des préconisations d'améliorations. Les bâtiments retenus étaient les suivants : l'Ecole maternelle Joseph Dépierre, l'Ecole Primaire du Château, et le complexe culturel ECM et CAP.
1/ pour l'école maternelle :
Constat : niveau très élevé du chauffage, niveau élevé pour l'électricité et l'eau
Préconisations : améliorer la régulation du chauffage et mettre en place des économiseurs sur la robinetterie
2/ l'école du Château :
Constat : niveau élevé du chauffage, niveau correct de l'électricité et de l'eau
Préconisations : améliorer la régulation du chauffage
3/ complexe multisalles ECM/CAP :
Constat : niveau correct pour le chauffage, l'électricité et l'eau
Préconisations : sans effets immédiats et temps de retour trop long
En Conclusion : bon état général »
 - **Bilan du Pass'Click** présenté le 26 mai 2011 à Thizy:
« 15 associations ont signé la convention de partenariat dont la reconduction est tacite pour la saison 2011-2012. Une communication sera faite auprès des scolaires avant les vacances et une lettre d'information sera adressée aux associations. Bilan des ventes : 23 en 2009, 17 en 2010 et 65 en 2011. »
 - **Comité de Surveillance de l'Hôpital Local Intercommunal** du 27 mai 2011 à Thizy (en qualité de représentant de la CCPAT) :
« en mai le taux d'occupation est maximum – certains patients admis en soins de suite ne veulent pas quitter l'établissement – un hébergement temporaire pour les aidants des personnes hospitalisées serait nécessaire – des discussions sont engagées avec Mme Deveaux à Cours-la-Ville pour le Florentin. L'activité SSIAD (soins infirmiers à domicile) est en forte augmentation. Les moyens pour l'investissement sont limités. Le plus important est l'accueil de Jour qui doit ouvrir à Bourg-de-Thizy le 1^{er} septembre 2011 avec 10 places. Le manque de médecin sur le territoire pose problème à l'hôpital local. »



➤ **M. BERTHOUX**, rend compte des points suivants :

- au titre de la Sécurité/Prévention :

- le **Plan Communal de Sauvegarde**, sur lequel la Commission a travaillé dernièrement, a été présenté précédemment et sera soumis à l'approbation du Conseil le 7 juillet prochain
- le **Plan Canicule 2011** a été activé par M. le Préfet : il est destiné à faire face aux risques encourus par les personnes âgées, vulnérables, malades, enfants, handicapés, SDF, etc. lors d'épisodes de chaleurs exceptionnelles, c'est-à-dire à partir de 3 jours consécutifs avec 34° la journée et plus de 20° la nuit. Un registre Communal est ouvert afin de recenser toute personne dans le besoin. Les Conseillers Municipaux sont invités à se mobiliser, tout comme chaque citoyen, afin de signaler les personnes en détresse ou dans le besoin, et à diffuser l'information auprès de nos concitoyens. Des courriers d'informations et articles de presse sont diffusés à cet effet.
- **Point de situation et des principales activités du Policier Municipal** -: sécurisation des sorties d'école, radar pédagogique de contrôle de vitesse, stationnement, avertissements, patrouille, contrôle des 2 roues, observations, coopérations avec la Gendarmerie, problèmes de voisinage, animaux, scellés funéraires. En conclusion, il est actif sur le terrain.
- **Prévention des défenestrations accidentelles d'enfants**: une campagne nationale d'information sur ce danger est actuellement menée – on compte 250 enfants tués par an.
- **Contrôle annuel des jeux d'enfants** : ce contrôle a été effectué le 16/06 sur les jeux du square du Grand Creux et de l'Ecole Maternelle

- au titre des Affaires scolaires :

- Fait le point de la situation de notre apprenti dont le contrat court jusqu'en octobre 2011, qui a passé récemment son C.A.P. Il rappelle qu'il a réalisé de nombreux travaux de peinture et de revêtements de murs durant son année
- le Centre de Loisirs d'été, organisé par le Centre Social, occupera les locaux de l'école maternelle du 04 au 27 juillet 2011.

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a signé l'arrêté municipal afin de remplacer le « STOP » devant l'Ecole Primaire par un « CEDEZ LE PASSAGE ».

➤ **M. HERRADA**, informe :

- du passage du Jury Communal du Fleurissement prévu le vendredi 29 Juillet 2011
- du prochain triathlon « TRISAPIN » organisé au Lac des Sapins à Cublize le 19 juin 2011

➤ **Mme CHAUMETTE** : rend compte

- de la réunion du Centre Social du 16/05/11 sur le thème du projet social
- de l'Assemblée Générale de la Passerelle à St Vinent de Reins
- de la réunion de préparation de l'Assemblée Générale de l'association d'Aide à Domicile
- de la dernière réunion du CCAS le du 15/06/11 pour l'examen des points suivants :
 - projet de modification des conditions d'attribution des Bons de Noël
 - projet de bourse au Permis de Conduire des Jeunes

➤ **M. CHOLLET** : rend compte

- de l'avancement des travaux de la salle du CAP et du Boulodrome
- des travaux en cours au cimetière : reprise du crépis du mur de clôture et la réparation des escaliers prévus à compter de lundi prochain
- de la dernière réunion de la Commission Déchets de la CCPAT et invite les Conseillers à consulter le dossier disponible en Mairie
Concernant la déchetterie, M. Chatard précise qu'un marché est lancé pour assurer la prestation de Gardiennage et Surveillance des lieux.

PAROLE AUX CONSEILLERS :

Mme VINCENT :

- demande que le trou sur la chaussée vers chez M. CHEVRETTON soit bouché
 - demande qu'un point soit fait sur le commerce local, afin d'aider les personnes susceptibles d'ouvrir un commerce.
- M. FOURNEL, président de la commission Commerce de la CCPAT, sera saisi de cette demande.

Mme SROKA : demande si les travaux d'aménagement du Carrefour de la Roche sont prévus

M. Sylvain CHATARD précise que l'aménagement est bien prévu. Le plan du projet sera présenté à la prochaine réunion du Conseil Municipal

M. DEZAYE :

- transmet la demande des forains du marché dominical qui souhaitent la mise en place d'une interdiction de stationner sur leurs emplacements
- M. le Maire propose de prévoir une signalisation spécifique du marché.



- demande une matérialisation du tracé Place Aristide Briand afin d'éviter que les véhicules ne coupent à gauche.
Ce problème sera étudié sur place.

- signale une mauvaise fixation du banc de l'arrêt de bus Place Aristide Briand.

Bien que ce mobilier urbain soit de la compétence de la MDR, ce problème sera néanmoins vérifié.

M. AUGROS : demande où en est la démolition du Château d'Eau, rue St Roch.

Ce dossier devrait connaître une évolution dans les prochaines semaines.

M. le Maire : informe que la pépinière d'entreprises PEPITA compte 2 nouvelles entreprises, soit au total 7 entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Fait à Bourg de Thizy, le 23 juin 2011.

Le Maire
Jean DESSEIGNÉS

